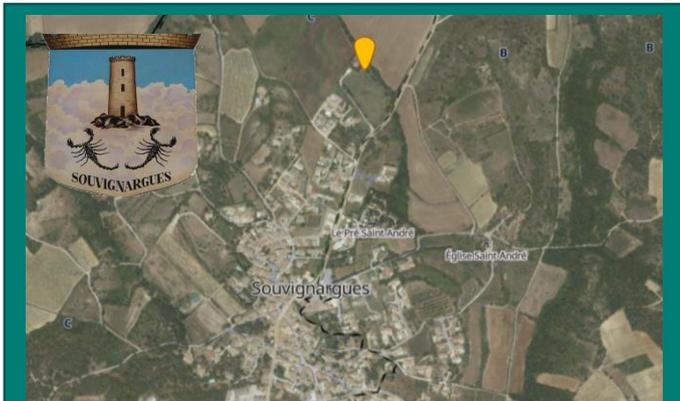




CRÉATION DES POTAGERS DE LA VIERNE

Commune de Souvignargues



© crédit : Cédric Vernazobres

CALENDRIER : 2025

CONTEXTE

Souvignargues est un village de 900 habitants qui a connu une croissance démographique de + 5% entre 2014 et 2020.

L'urbanisme en circulade du centre historique est typique, mais propose peu d'espace extérieur. De nombreuses familles se sont récemment installées et ont exprimé un besoin de jardins familiaux.

Une réunion publique a eu lieu en mars 2024. D'autres habitants adhèrent au projet pour son aspect convivial, le partage de savoir-faire et l'intégration des nouveaux à la communauté.

La mairie a saisi l'opportunité d'un terrain qui se libérait (ancienne station d'épuration) et de l'existence d'une source d'eau importante pour mettre en œuvre le projet.

OBJECTIFS

Les jardins partagés seront un lieu de citoyenneté et de rencontre. Une association sera créée pour la gestion du lieu. Un règlement intérieur sera élaboré avec la mairie afin de s'assurer de pratiques responsables y compris en adéquation avec les engagements de la charte Fredon Occitanie. Une convention Mairie/Association des jardiniers pour l'occupation de la parcelle est prévue.

Un partenariat avec le FD CIVAM apporte l'expertise écologique. Le projet participe donc à l'éducation à l'environnement et œuvre pour une alimentation saine et accessible à tous.

MISE EN ŒUVRE

- Aménagement de 20 parcelles de tailles différentes sur 900 m2,
- Animations et formations par le FD CIVAM
- Des espaces communs (tables de pique-nique, barbecue, pergola...)
- Remise en service d'un puit « oublié » et de son système d'acheminement.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	MONTANT HT
Clôture	10 000 €
Mobilier	15 000 €
Irrigation	10 000 €
Espace commun	10 000 €
Coût TOTAL	45 000 €

PLAN DE FINANCEMENT		MONTANT
CD 30 (sollicité)	16%	7 200 €
Autofinancement	20%	9 000 €
Aide LEADER	64%	28 800 €
TOTAL	100%	45 000 €

Plafond et plancher FEADER respectés



CRÉATION DE JARDINS PARTAGES – Souvignargues

CRITÈRE STRATÉGIQUE – adéquation du projet à la stratégie du GAL



Fiche Action 2 : S'appuyer sur les ressources locales et le potentiel du territoire pour développer les activités et soutenir l'économie locale.

Objectif opérationnel 2.1 : Accompagner le Projet Alimentaire Territorial Vidourle Camargue

Extrait stratégie GAL : « Face à la croissance démographique et la périurbanisation, le GAL souhaite encourager une consommation locale et responsable. Exemples : circuits courts, sensibilisation à l'alimentation, jardin partagé, régies alimentaires... »

Commentaire :

-

OUI (5pts)

NON (0pt)

CRITÈRES D'EXEMPLARITÉ

Ancrage territorial et coopération



-

OUI (1pt)

NON (0pt)



Innovation et expérimentation

-

OUI (1pt)

NON (0pt)

Impact écologique



- Charte Fredon (biodiversité)
- Sensibilisation aux pratiques écologiques avec le FD Civam

OUI (1pt)

NON (0pt)



Impact sociétal

- Création d'une association d'habitants

OUI (1pt)

NON (0pt)

Impact économique



-

OUI (1pt)

NON (0pt)

PRÉREQUIS TECHNIQUES



Aucun prérequis général

Critères spécifiques à l'objectif opérationnel

(2.1) Les projets doivent s'inscrire dans les thématiques du Projet Alimentaire Territorial Vidourle Camargue

Commentaire :

-

COMMENTAIRE GÉNÉRAL



Critère stratégique : 5/5pts

Critères qualitatifs : 2/5pts

NOTE TOTALE : 7/10

AVIS DU COMITÉ